



Compte rendu réunion du comité directeur de CVL du 1er septembre 2018

Membres présents : Richard DEHAIES, Pierre COTTIN, Sylvain CHOFFEE, Olivier NEILZ, Pierre FILLEUL, Pierre ORANGE, Bruno FIEVET, Guillaume DESAIZE.

Membres excusés : Thierry GOULLIER, Denis CHOURAQUI, Emmanuel COULIE.

Début de séance 9h45 fin de séance 12h30

L'ordre du jour était préparé par Pierre COTTIN

1. Démission de Emmanuel COULLIE et son remplacement par Guillaume DESAIZE
2. Prêt du treuil CVL pour le Rassemblement National Treuil (RNT) 2018 les 7-8-9 sept 2018
3. Intégration de nouveaux pilotes biplaceurs CVL
4. Bilan situation budgétaire 2018 et activité biplace
5. Affichage site Biville pour la zone d'interdiction (Réserve ornitho)
6. Sollicitation de la Manche Libre pour un article sur l'activité de CVL
7. Aménagement déco Ecalgrain et entrée du champ
8. Suivi de la BâL club@cotentinvolibre.com
9. Défraiement bénévoles et éventuelles réduction d'impôts
10. Achat de vêtements brodés CVL
11. Regroupement d'ailerons pour révision chez Hervé GABET
12. Bilan satisfaction de l'usage du groupe WhatsApp
13. Passage de brevets (entraînements et examens théoriques)
14. Prépa AG 2018

1. Démission de Emmanuel COULIE

Emmanuel COULIE a informé le bureau de CVL qu'il quitte ses fonctions au sein du CD. Le bureau a pris acte de sa décision. En même temps, Guillaume DESAIZE (gdesaize@hotmail.fr) propose de le remplacer et son intégration est soumise au vote des présents: Accord du CD à l'unanimité.

Ses fonctions sont celles d'Emmanuel COULIE à savoir la commission matériel (hors bi-places sous le contrôle de la commission biplaces). La principale tâche consiste donc à superviser le fonctionnement de la balise CVL HOLFUY. Guillaume secondera également Richard DEHAIES à la Commission Entretien des sites.

La sous-préfecture a réclamé la liste du CD de CVL au président et le bureau dans sa configuration qui a suivi l'AG 2017 lui est retransmis par BF par email pour qu'il puisse répondre à la sous-préf. Le remplacement d'Emmanuel COULIE par Guillaume DESAIZE sera effectif dans le PV de l'AG 2018.

2. Prêt du treuil CVL

Les 7-8-9 sept 2018, la Ligue de Normandie de Vol Libre organise le Rassemblement National Treuil (RNT) 2018 à Quitteboeuf (27) et a demandé à CVL d'emprunter le treuil. (Rappel: ce treuil a été construit avec un moteur d'Opel Kadett). Frédéric DEVAUX supervisera l'acheminement du treuil avec Alain CANTREL. Dominique CHEVALIER a évoqué l'opportunité de changer la courroie de distribution. Cette opération n'est pas envisagée par les membres de CVL mais si quelqu'un peut s'en occuper, CVL est prêt à supporter le coût des pièces (courroie).

Les organisateurs ont également sollicité CVL pour un sponsoring. CVL considère que le prêt du treuil à titre gratuit répond à cette demande et traduit l'intérêt et le soutien de CVL à cet événement.

3. Intégration de nouveaux pilotes biplaceurs CVL

Pierre FILLEUL a récemment passé sa qualification bi-placeur. Alain BORISSOF a rejoint le club en 2018 et a passé sa qualif en 2007. Ces deux pilotes peuvent par conséquent intégrer la liste des biplaceurs CVL (autorisés à utiliser les biplaces CVL), sous réserve de l'accord du président Richard DEHAIES avec l'avis favorable du responsable de la commission biplaces Thierry GOULLIER.

RD et TG donneront leur réponse aux intéressés.

4. Bilan situation budgétaire 2018 et activité biplace 2018 au 01/09/2018

Le bilan budgétaire provisoire fait état d'un déficit 2018 attendu d'environ 2000€ dû aux recettes de l'activité biplace qui sont très inférieures aux prévisions, et ce malgré l'augmentation des montants des biplaces passés de 35€ (en 2017) à 40€ (en 2018). Le trésorier Olivier NIELZ propose d'augmenter la cotisation annuelle d'adhésion à CVL 2019 de 15€ à 20€. Cette augmentation sera justifiée par 2 arguments:

- Elle est faible et n'a jamais été réévaluée
- le budget de CVL est en déséquilibre en 2018

Cette augmentation est soumise au vote des présents: 5 voix "pour", 2 voix 'contre' et 1 abstention. Mais conformément aux statuts de l'association, l'augmentation sera soumise à l'approbation de l'AG 2018.

5. Affichage d'un panneau d'information CVL sur les sites de vol.

Sylvain CHOFFEE a préparé et installé des panneaux pour 5 sites (Vauville/Pierres Pouquelées, Omonville, Diélette, Ecalgrain, Landemer). Des autorisations pour les installer ont été demandées au Conservatoire du Littoral mais comme la réponse tarde à venir, sa représentante a autorisé leur installation (avec option de retrait si refus du CdL).

Le souci reste principalement le site de Biville où il n'y a pas d'affichage et où l'interdiction de vol devant la mare de Vauville (réserve ornithologique) n'est pas signalée. Pour rappel, on ne vole pas au-delà du blockhaus qui est à env 300m au Nord de l'entrée sur la plage de Biville par le parking. Sylvain et Richard vont reprendre contact avec le Maire de Biville et le CdL pour tâcher d'avancer sur ce sujet.

L'entrée du champ derrière le déco d'Ecalgrain reste également un point d'attention pour éviter que des véhicules n'y stationnent. Rappel: on peut rentrer pour faire demi-tour mais pas pour stationner. L'entrée du champ étant ouverte, nous allons mettre en place une chaîne renforcée par un câble et amovible pour matérialiser l'entrée sur une propriété privée, tout en laissant la possibilité d'ouvrir. Sylvain supervise les opérations (avec Richard et Bruno) ...

6. Sollicitation de la Manche Libre

La Manche Libre à demander à faire un article sur CVL. Compte-tenu de nos déboires avec les articles de presse faisant de la publicité pour les biplaces par CVL, nous sommes désormais prudents. Il leur a été répondu que nous étions d'accord à condition de relire l'article avant sa publication. Il n'y a pas eu de réponse pour l'instant.

7. Suivi de la Bâl du club

De nombreux emails arrivent dans la boîte mail du club sans réponse et ce silence donne une mauvaise image publique du club. Beaucoup concernent les biplaces. Il y a aussi le n° de tél mobile du club qui a été supprimé du site Internet www.cotentinvolibre.com mais qui doit subsister sur la toile malgré nous. Deux décisions sont donc prises:

- Suppression de la ligne téléphone puisque le service est maintenant assuré *via* WhatsApp (voir point n°12 ci-dessous). Nous demandons à Wilfried de suspendre définitivement cette ligne.
- Nous allons nous efforcer de mettre en place un relevé systématique de la Bâl email club@cotentinvolibre.com. Des textes pourront être formatés pour les réponses répétitives (biplaces, etc...). Pierre ORANGE et Guillaume DESAIZE se proposent de s'en charger et nous suivrons ce sujet avec attention.

8. Défraiement bénévoles et éventuelles réduction d'impôts

Aujourd'hui, il existe un système de défraiement des bénévoles sur justificatifs pour leurs dépenses dans le cadre des activités communautaires de CVL (formations, transports de biplaces en révision, déplacement du treuil, ...). Il s'agit principalement d'indemnités kilométriques. Ces coûts étant supportés par CVL, Wilfried LEGER a proposé de passer par une réduction d'impôt au titre des dons aux associations. Pour ce faire il faut vérifier si CVL peut être considéré comme association d'utilité publique. Or après interrogation des services compétents, il apparaît que CVL ne figure pas dans la base de données des associations. (CVL est pourtant bien déclaré et reconnu par la FFVL et par la sous-préfecture de la Manche, cf pied de page). Les démarches pour régulariser la situation sont chronophages et vont exiger de fournir divers justificatifs historiques (bilan comptables et PV d'AG des années précédentes, ...). Le formalisme des bilans comptables annuels convient à la vie de l'association CVL et permet de garantir transparence et rigueur mais il n'est pas celui des entreprises. Les démarches de régularisation risquent donc de demander un gros travail notamment au trésorier. CVL n'est pas prêt à entreprendre ce travail et ne sollicitera pas son trésorier bénévole actuel pour s'en charger. Mais si un adhérent veut s'en charger il est le bienvenu. CVL continuera par conséquent à indemniser les bénévoles selon la procédure en cours.

9. T-shirts et vestes CVL

Suite à sa proposition (cf CR réunion du 14/04/18) Pierre FILLEUL a contacté Chrysalide-broderies.com et proposé des vêtements d'identification d'appartenance à CVL. Chrysalide Broderies fournit les vêtements et ajoute les broderies. Un catalogue sera diffusé avec les prix et les demandes seront collectées jusqu'au 30/10/18 afin de les livrer pour l'AG 2018. Il est précisé que ces vêtements sont à la charge des adhérents et qu'il n'y a pas de participation au coût de la broderie du logo CVL.

10. Regroupement d'ailes pour révision chez Hervé GABET

Hervé GABET (<http://www.altitude-revision.fr/>) nous fait 20% de réduction à partir de 5 ailes à réviser. CVL rassemblera les 4 biplaces CVL lors de l'AG pour un envoi en révision à <http://www.altitude-revision.fr/>. Si des pilotes souhaitent joindre leur aile solo pour un envoi, ils peuvent se regrouper à cette occasion. Le transport du matériel à St-Omer sera organisé en fonction du nombre d'ailes. Il est rappelé que seule l'aile dans son sac de compression doit être envoyée.

11. Bilan sur l'utilisation de l'appli WhatsApp (remplacement de l'appli par SMS)

Le service par l'appli WhatsApp donne entière satisfaction et il est donc décidé de supprimer la ligne téléphonique. Il est rappelé que pour être dans le groupe WhatsApp CVL il suffit d'être adhérent au club. Les éventuelles exceptions (in/out) doivent être validées par le CD de CVL.

12. Passage de brevets

Sylvain CHOFFEE, responsable de la commission Formation, propose chaque année des sessions d'entraînement à la théorie des brevets de pilote. Si le nombre de pilotes est suffisant il organise aussi avec Dominique CHEVALIER une session d'examen théorique chez nous (Maneyrol) pour éviter de se déplacer sur Caen. Il envoie un email à tous les adhérents pour recenser les souhaits.

13. AG 2018

La date de l'AG 2018 est fixée au samedi 15 décembre à 17h à Maneyrol (suivie d'un partage de dîner pour ceux qui le souhaitent). Une réunion préparatoire du CD à Maneyrol est fixée samedi 1^{er} décembre à 9h30. Il ne faut pas oublier de prévenir les autres occupants de l'AGCAM pour s'assurer que les locaux seront disponibles le 15/12/18 (Richard, tu contactes AGCAM ?).

Octeville, le 2 Septembre 2018

Richard DEHAIES, président de Cotentin Vol Libre,

Bruno Fiévet, secrétaire

